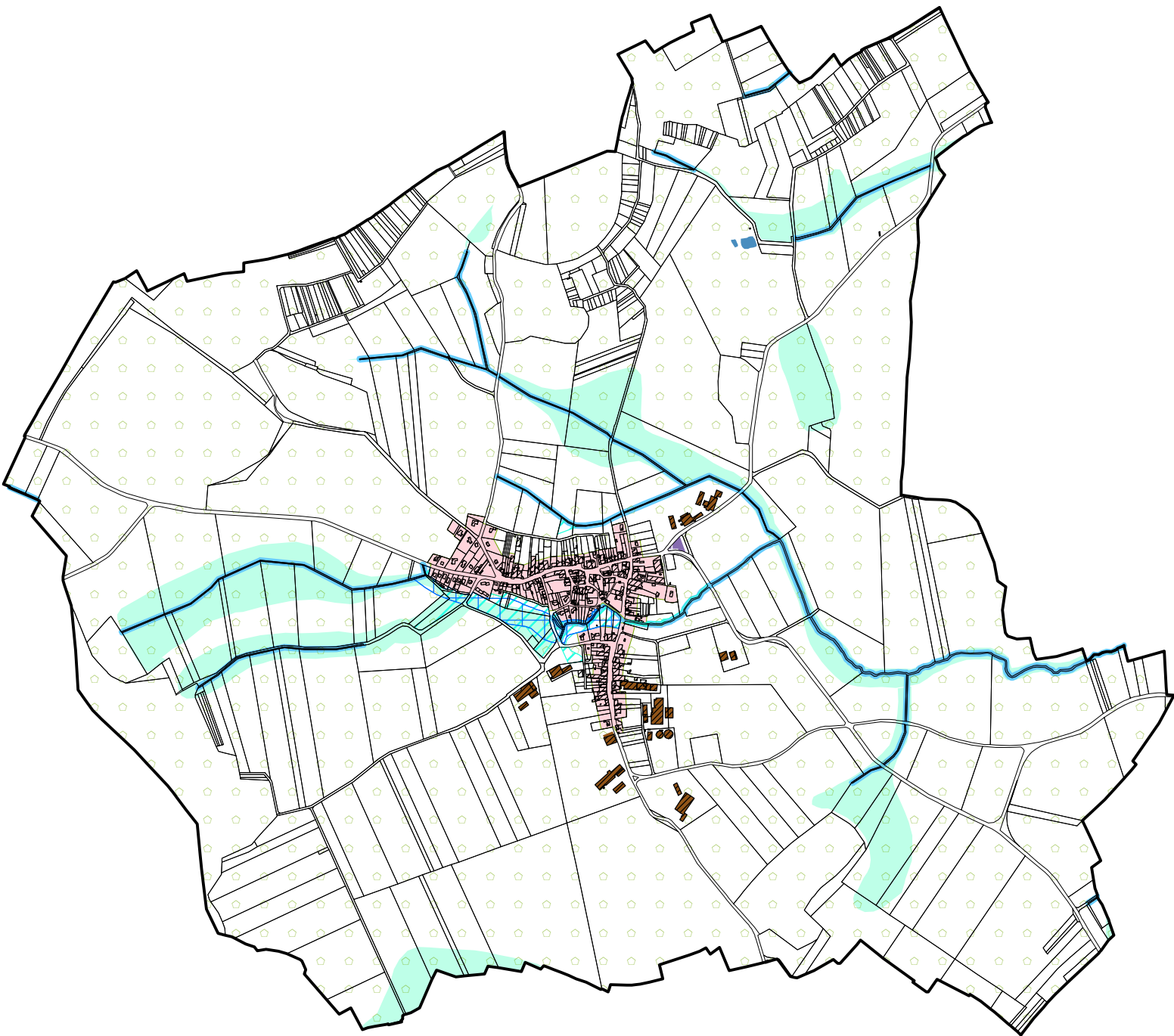




Révision de la Carte Communale
Commune de Oëlleville
Dossier de saisine à destination de la MRAE
Mars 2026

-  secteur ouvert à la construction
-  secteur non ouvert à la construction, sauf exceptions prévues par le code de l'urbanisme
-  zones inondables
-  zones humides
-  zones humides EPTB
-  bande de recul inconstructible de 10m des cours d'eau
-  bâtiments agricoles



0 250 500 1 000
 Mètres